

SERVICES DE GARDES PHARMACIES

Janvier

13 : SENANT
128 avenue de la République
20 : JACQUEMART
34 avenue de la République
27 : DUONG
117 avenue Aristide Briand

À l'heure où nous imprimons ce magazine, la liste des pharmacies de garde en février et mars n'a pas été communiquée. Nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre pharmacien habituel.



© Sid Viswakuma

Adresses et numéros utiles

» La Mairie à votre service

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45. Hôtel de Ville - 43, avenue de la République - 92121 Montrouge Cedex.
Centre Administratif - 4, rue Edmond Champeaud - 92121 Montrouge Cedex
Tél. : 01 46 12 76 76. www.ville-montrouge.fr

» Numéros d'urgence

- » **Police Secours : 17.**
- » **Pompiers : 53, rue de la Vanne**
Tél. : 01 58 07 05 28.
- » **Appel secours : 18 ou 01 46 56 18 18.**
- » **SAMU et Médecins de garde : 15.**
- » **Urgences dentaires : 01 47 78 78 34.**
(dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 17h).
- » **Secouristes Croix-Rouge : 01 46 57 95 30.**
- » **Secouristes Protection Civile : 06 08 18 06 84.**
- » **Commissariat de Police : 32, avenue de la République**
Tél. : 01 46 56 34 00.
- » **Gendarmerie : 5, rue Gabriel-Péri, 92320 Châtillon**
Tél. : 01 46 57 22 22.
- » **Police Municipale : 69, avenue de la République**
Tél. : 01 46 56 92 92.
- » **Carte bancaire - Vol/Perte : 0892 705 705.**
- » **Chèques - Vol/Perte : 01 42 41 22 22.**
- » **EDF-GDF :**
Électricité : 0810 333 292.
Gaz : 0810 433 292.
- » **Adresses utiles**
- » **Préfecture : 177, avenue Joliot-Curie**
92000 Nanterre
Tél. : 0821 80 30 92 (0,12€TTC/min).
- » **Sous-Préfecture : 99, avenue du Général de Gaulle**
92160 Antony
Tél. : 01 56 45 38 00.

» Impôts :

18, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge
Tél. : 01 55 58 24 00.

» Sécurité Sociale :

16, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge
Tél. : 0 820 904 192.

» Allocations familiales :

7, rue Auguste Gervais
92245 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 46 48 54 22.

» Permanence au C.A.S. de Montrouge

Tous les mardis, sur rendez-vous
Tél. : 01 46 12 74 51

» OPHLM :

18, av. Émile Boutroux
92120 Montrouge
Tél. : 01 55 58 17 00.

Accueil du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

» Centre Municipal de Santé :

5, rue Amaury Duval
92120 Montrouge
Tél. : 01 46 12 74 09.

» Centre d'Information et d'Orientation :

24, rue Arthur Auger
92120 Montrouge,
Tél. : 01 46 57 24 75.
cio-montrouge@ac-versailles.fr

» ANPE :

5, rue Théophile Gautier
92120 Montrouge
Tél. : 01 46 56 02 02.

» Mission Locale :

131, rue Maurice Arnoux
92120 Montrouge
Tél. : 01 42 53 50 42.
Accueil des 16-25 ans du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h30.

Club Consomm'action

Le Club Consomm'action met en garde contre les dangers que présentent pour les enfants les produits qui contiennent de petits aimants ou de petites puces aimantées : comme les jouets de construction, les jeux de lettres, les maisons de poupées, les bijoux ou encore les articles de décoration. Des accidents graves se sont produits aux États-Unis et en Europe. De jeunes enfants ayant ingéré deux aimants qui en s'attirant ont provoqué une perforation intestinale (précautions transmises par la DGCCRF).

Permanences à la Maison des Associations, 105 avenue Aristide Briand, dans la salle 12, chaque 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h et chaque 3^e mardi de 15 h à 17 h. Courrier : BP 7 - 92122 Montrouge cedex.

Le droit et vous

Maître Cardonnet et Maître Verteuil tiennent des permanences juridiques au Centre Administratif. Ces avocats reçoivent sur rendez-vous tous les samedis. Ces consultations, réservées aux Montrougiens, sont gratuites et limitées à dix minutes.

Contact : 01 46 12 73 35

Cette année, c'est Madame Pascale Sueur qui a été désignée par la Cour d'Appel de Versailles pour prendre les fonctions de conciliatrice de justice dans

le canton de Montrouge. Le conciliateur a pour mission de régler à l'amiable les différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition. Son action concerne pour l'essentiel des conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises, les artisans, tels les troubles de voisinage, les dettes impayées, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs ou de copropriété, etc.

Le conciliateur ne peut traiter en aucun cas des questions concernant l'état des

personnes ou le droit de la famille ou les litiges avec l'administration.

Madame Sueur reçoit sur rendez-vous uniquement le 1^{er} et le dernier mardi matin de chaque mois.

Les conciliations auront lieu à la Maisons des Associations 105, avenue Aristide Briand, salle 6B.

Prise de rendez-vous auprès du C.A.S. : 01 46 12 74 51



© iflichizoo6

■ Recherche maison

Couple avec 2 enfants recherche une maison à acheter sur Montrouge avec jardin.

Merci de nous contacter au 06 11 82 26 64

ou sur notre mail : photo75@free.fr



© Tom Davison

Les questions que vous vous posez

Retrouvez régulièrement dans cette rubrique les réponses à vos questions.

Ma fille vient d'avoir 16 ans. Est-elle concernée par le recensement ?

Oui, depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger). Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent son seizième anniversaire.

La mairie vous remet alors une attestation de recensement. Il est primordial de la conserver : elle sera demandée à votre enfant s'il veut s'inscrire à un examen ou un concours d'État (brevet,

BEP, CAP, Bac, permis de conduire...)

Les données issues du recensement faciliteront son inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Après avoir été recensée, et jusqu'à l'âge de 25 ans, votre fille sera tenue de faire connaître à son Bureau ou Centre du Service National (BSN ou CSN) de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.

Si vous souhaitez d'autres informations, contactez le service des affaires civiles, centre administratif, 4 rue Edmond Champeaud. Tél : 01 46 12 73 33 et AffairesCiviles@ville-montrouge.fr



© Philippe Devanne